Une jeunesse avec des valeurs, mais divisée

Si les grandes divergences qui opposaient les générations entre elles ont reculé, une fracture nouvelle sépare aujourd'hui les jeunes selon leurs niveaux de diplômes et leurs origines. Tel est l'enseignement majeur de la grande enquête sur les valeurs des jeunes Français depuis 30 ans publiée par l'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire (Injep).



© Flore-Aël Surun/Tendance Floue

Gare aux « jeunes » ! Cette population à part, tantôt dépolitisée tantôt radicalisée, prompte à dénoncer la valeur travail pour mieux se dresser contre les institutions. Une jeunesse sans valeurs et sans boussole ? Eh bien non ! Ceux qui adhéreraient à ces clichés simplificateurs et réducteurs, parfois véhiculés par la loupe grossissante des médias, au gré de faits divers, doivent d'urgence se plonger dans la très riche étude de l'Injep.

En quelque 200 pages d'analyses appuyées de chiffres, de statistiques et de graphiques, *Une jeunesse différente ? Les valeurs des jeunes Français depuis 30 ans* invite à prendre un peu de hauteur pour mieux saisir ce qui structure et construit les comportements d'une classe d'âge, les 18-29 ans, dont les mutations progressives s'adaptent autant qu'elles influent sur les évolutions de la société. La grande force de cet ouvrage collectif, éclairé des contributions d'une dizaine de chercheurs, universitaires, sociologues et politistes, c'est de disposer de données dans le temps, via une enquête par questionnaires réalisée à quatre reprises (1981, 1990, 1999 et 2008) auprès d'échantillons représentatifs de la population.

UNE CONFIANCE GRANDISSANTE DANS LES INSTITUTIONS

Que conclure de ces données foisonnantes brassant des sujets aussi larges et sensibles que la famille, le lien social, la religion, la politique, la démocratie ou l'immigration ? D'abord un constat : la convergence progressive des valeurs entre générations a gommé les grandes divergences qui alimentaient dans les années 1980 et 1990 la querelle entre les jeunes et les moins jeunes. Peut-être la montée du chômage est-elle passée par là, compliquant l'entrée dans la vie d'adulte et développant une solidarité intergénérationnelle nouvelle. Sûrement ce rapprochement s'explique-t-il aussi par l'évolution du rôle des parents, autrefois « transmetteurs de valeurs », parfois par la contrainte morale, aujourd'hui devenus « accompagnateurs », c'est-à-dire laissant bien davantage de latitude aux jeunes dans la construction de leur identité et de leur statut d'adulte.

L'évolution des données recensées entre 1981 et 2008 le prouve : les rêves de 1968 relèvent d'un autre siècle. Les jeunes des années 2000 se détachent du mouvement contestataire d'organisation de la société autrefois porté par leurs aînés et saluent l'importance des normes et des institutions. Ils sont ainsi bien plus nombreux qu'en 1981, 1990 et 1999 à faire confiance à la sécurité sociale, à l'administration, à l'armée, à la police ou au système d'enseignement français. *« Ce serait une bonne chose que l'on respecte davantage l'autorité »*, sont-ils 74 % à clamer, deux fois plus qu'il y a 30 ans, balayant l'idée reçue d'une jeunesse en perpétuelle rébellion. Et cette jeunesse rejette un autre cliché en affichant son attachement à la valeur travail, une denrée certes de plus en plus rare.

UNE JEUNESSE PRÊTE À SE MOBILISER…

Le clivage générationnel s'est effacé et, à en croire les auteurs, *« c'est une grande transformation de la société française »*. Mais attention : la montée du principe d'autorité dans la vie publique se double d'une demande accrue de liberté dans la sphère privée et d'une vigilance renforcée sur les choix sociétaux. Certes, la participation électorale des jeunes – qui tend à glisser de la gauche vers le centre de l'échiquier politique – reste intermittente et la confiance dans les partis politiques limitée, mais voilà les moins de 30 ans prêts à signer une pétition, à défendre le « vivre ensemble » et à se mobiliser pour promouvoir les valeurs de tolérance. L'homosexualité, le divorce, l'avortement, l'euthanasie : l'intolérance à l'égard de comportements de la vie privée devient minoritaire. Les jeunes se bougent et militent, la conscience en éveil.

… MAIS FRACTIONNÉE EN DEUX

Cette intégration à la société n'est toutefois pas la même pour tous. Et c'est là l'autre grand enseignement de ce regard sur l'évolution des jeunes depuis 30 ans : si les différences entre générations ont reculé, une fracture au sein même des 18-29 ans se creuse peu à peu. Les jeunes les moins éduqués, ceux qui disposent des plus faibles ressources et des bagages scolaires les plus légers, se définissent par un retrait social, rejetant une société qui tend à les exclure. Le phénomène est nouveau et il est inquiétant. Les jeunes les plus en difficulté prennent leur distance avec la politique et les valeurs démocratiques, soutiennent, plus que les autres, l'idée d'une action révolutionnaire pour changer la société, acceptent plus volontiers la perspective d'une gouvernance autoritaire.

L'évaluation de cette radicalisation croissante, qui contribue semble-t-il à faire fleurir les extrêmes, intervient alors que jamais le taux de chômage des jeunes n'a été aussi haut (24 % des 15-24 ans selon les chiffres de septembre 2012). Une contestation sourde gronde, enracinée sur un sentiment d'exclusion, faisant peser une menace sur la cohésion future de la société. Les acteurs éducatifs seraient avisés de la prendre très au sérieux.

• **Sylvain Henry**

À SAVOIR

15 ANS D'EMPLOIS AIDÉS [1]

1997 : Naissance des **emplois jeunes**. Les contrats, d'une durée de cinq ans, étaient financés à 80 % par l'État et couvraient en partie de nouveaux besoins sociaux. Selon la Dares (ministère du Travail), sur les 700 000 emplois promis, 470 000 jeunes ont été embauchés de 1999 à fin 2005, très majoritairement dans le secteur public [2]. Conçus pour aider les plus en difficulté, ces contrats ont en réalité beaucoup bénéficié à de jeunes diplômés.

2005 : Création du **contrat d'avenir**, mesure phare du plan de cohésion sociale de Jean-Louis Borloo. S'adressant aux personnes bénéficiaires du RMI, de l'allocation parent isolé, et de l'allocation de solidarité spécifique, il prévoyait 26 heures de travail payées au Smic chaque semaine et une formation gratuite.

Lancement du **contrat initiative emploi** (CDI, CDD à temps partiel ou complet), qui s'adresse aux personnes rencontrant des difficultés d'intégration dont les bénéficiaires du RMI. Il offre des avantages importants aux employeurs.

Le **contrat d'accompagnement dans l'emploi** (CAE) remplace les contrats emploi solidarité et les contrats emploi consolidé (mis en place en 1990). Ce nouveau contrat (renouvelable dans la limite de 24 mois) s'adresse aux personnes rencontrant des difficultés à entrer sur le marché de l'emploi et vise à combler des besoins collectifs non satisfaits.

2010 : Le **contrat unique d'insertion** (CUI) entre en vigueur. Il remplace l'ensemble des contrats aidés issus du plan de cohésion sociale de 2005 (contrat d'avenir, contrat d'insertion/revenu minimum d'activité, contrat d'accompagnement dans l'emploi, contrat initiative emploi). Il se décline en deux variantes : le contrat d'accompagnement dans l'emploi (CUI-CAE), dans le secteur non marchand et le contrat initiative emploi (CUI-CIE), dans le secteur marchand.

2012 : Michel Sapin, ministre du Travail, lance les **emplois d'avenir**. Ils seront subventionnés à hauteur de 75 % environ et dureront trois ans. Lancement également des **contrats de génération**, qui doivent permettre l'embauche, en CDI, de jeunes qui seront accompagnés par un senior maintenu dans l'emploi jusqu'à son départ à la retraite.

A.I.

1. Lire le bilan de la Cour des comptes sur les contrats aidés page 12.

2. Les trois-quarts des jeunes embauchés dans une collectivité locale, un établissement public ou une association ont occupé un emploi immédiatement après leur sortie du dispositif.